

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

25 AVRIL 2023, 18H30

AVIS PUBLIC, est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 25 avril 2023, à 18h30, à La Chapelle, située au 364 rue St-Joseph, à Laurier-Station.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

1. **Validation de l'avis de convocation**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Administration**
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023
 - 3.2. Adoption / Règlement 09-23 / Règlement d'emprunt d'un montant de 452 823 \$ concernant l'aménagement d'un stationnement pour le CLSC de Laurier-Station
4. **Période de questions**
5. **Levée de la séance**

Donné à Laurier-Station, ce 20^e jour du mois d'avril 2023.



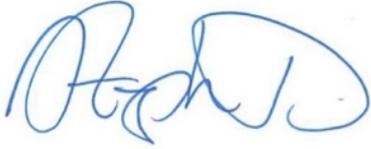
Stéphane Dion
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné **STÉPHANE DION**, greffier-trésorier de la municipalité de Laurier-Station, résidant à Sainte-Croix-de-Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Site internet de la Municipalité
- Babillard prévu à cet effet

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 20^e jour du mois d'avril 2023



Stéphane Dion
Greffier-trésorier